

AVIS

Les conditions d'abonnement restent les mêmes.

Le Messenger n'est adressé qu'aux abonnés qui ont payé l'abonnement des années précédentes.

Les personnes qui désireraient cesser de recevoir le Messenger devront renvoyer ce numéro avec leur nom au Rév. M. Bolduc, gérant du Messenger de Sainte Anne sinon elles seront considérées comme abonnées.

Nous prions aussi celles qui ont changé de domicile d'envoyer leur adresse à M. le gérant.

CHANGEMENT

M. l'abbé Majorique Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, est chargé de l'administration du *Messenger*. On devra donc lui adresser les demandes d'abonnement, les envois d'argent et toute réclamation concernant le *Messenger*.

Pour ce qui regarde la rédaction, on devra s'adresser comme par le passé au Rév. R. Ph. Sylvain, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, P. Q.

Tombeaux de Sainte Anne et de Saint Joachim,
à Gethsémani, près Jérusalem. Reliques
de Sainte Anne.

Avant de quitter l'Orient qui a été le berceau du christianisme et du culte rendu à la Sainte Vierge et à son Auguste Mère, et de passer en Occident pour y étudier le développement de la dévotion à Sainte Anne, transportons-nous à l'endroit où furent déposés les restes précieux du père et de la mère de la Vierge Marie afin de savoir ce qu'ils sont devenus.